

7. Le Fonctionnement

La restauration d'entreprises en quelques mots c'est :

• Pour l'employeur :

- La possibilité de faire des économies par rapport à l'octroi à tout son effectif de titres restaurants,
- La possibilité de donner le choix aux salariés,
- Pas d'investissement dans un local ou cuisine aménagée,
- Un service sur mesure,
- Une gestion simplifiée : nous nous occupons de tout !

• Pour les salariés :

- La garantie d'un prix social,
- Une TVA à 5,5%,
- Un budget maîtrisé et inférieur aux titres restaurants,
- Le meilleur rapport qualité / prix pour un repas complet,
- Un gain de temps,
- Un repas complet au quotidien...



De plus cette offre reste cumulable avec les autres avantages accordés par l'employeur pour la restauration de ses salariés.

• Fonctionnement général

Mise en route :

Nous fournir la liste de votre personnel désirant déjeuner avec le montant de votre participation.

Chaque personne se verra remettre un badge personnel d'accès avec **un numéro de compte confidentiel**.

Par la suite :

Chaque client devra alimenter par avance son compte en espèces, chèques, d'un minimum de 10 euros en espèces 15 euros en chèque.

Son compte étant approvisionné, chaque client se verra débiter à chaque repas le montant de sa prestation.

Un ticket de caisse justificatif lui sera remis sur lequel figurera l'ancien solde de son compte, le montant de son repas et le nouveau solde à sa disposition pour les repas suivants.

Il suffit ensuite au client de réalimenter son compte lorsque celui-ci n'est plus suffisamment approvisionné.

Dans le cas où le client ne souhaiterait plus déjeuner au restaurant nous pourrions solder immédiatement son compte et le rembourser du montant de celui-ci du moment que l'opération est lieu entre 11h30 et 14h15.

Le système de paiement présente toutes les garanties car notre caissière ne peut intervenir sur le compte que lorsque le client lui a remis son badge avec le numéro d'accès à son compte.

Nous pouvons facilement gérer :

- les badges collectifs invités (formations, groupes etc...),
- les badges visiteurs à encaissement direct,
- l'établissement de profils de subventions différents etc...

Des états détaillés des passages et des consommations du mois vous sont adressés chaque mois avec notre facturation.

Notre système informatique est en mesure d'exporter sous format ASCCI les données nécessaires pour la mise en place de prélèvements automatiques sur la plupart des logiciels de paye du marché. Nous pouvons également gérer le prélèvement automatique sur compte bancaire.



40, Boulevard de Dunkerque
13002 Marseille

